

[Mairie confinement](#)

Par décret n°2020-1310 du 29 octobre, les dispositions relatives au confinement annoncé le 28 octobre par le Président de la République nous sont désormais connues.

Premières conséquences :

♦ **Le fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires reste inchangé.**

Toutefois, conformément aux directives du protocole sanitaire renforcé du 29 octobre (<https://www.education.gouv.fr/rentree-novembre-2020-modalites-pratiques-305467>), il appartient aux parents d'élèves de six ans et plus de fournir des masques à leur(s) enfant(s). Le temps que les parents puissent s'organiser conformément au protocole, **les élus distribueront dans les classes dès lundi 2 novembre un masque tissu (pour le lundi) et un masque jetable (pour le mardi) par enfant.**

♦ **Nos aînés inscrits au portage des repas continueront d'être livrés** et pourront bénéficier de la livraison des livres s'ils sont inscrits à la bibliothèque municipale.

♦ **Pour toutes les personnes vulnérables ou dans l'incapacité de se déplacer** ou confrontées à une **situation d'urgence** liée au confinement, contactez-nous au numéro suivant disponible **24h/24h** :

[01 34 08 95 83]

♦ Nous pourrions vous aider en vous livrant des courses préalablement commandées, en facilitant votre approvisionnement en médicaments ou en livres, en vous assistant pour les démarches administratives d'ordre municipal.

♦ **Les services publics et notamment les services municipaux et la mairie resteront ouverts uniquement sur rendez-vous** au 01 34 08 95 95.

♦ La bibliothèque municipale restera fermée au grand public. Les Parminois inscrits à la bibliothèque bénéficieront d'un service de livraison à domicile assuré par les élus.

♦ De même, **les équipements sportifs seront fermés** mais resteront accessibles à quelques catégories de personnes (par exemple : les individus présentant un handicap reconnu ou les sportifs professionnels de haut niveau, ...).

Source URL: <https://www.ville-parmain.fr/article/nouveau-confinement-et-premieres-consequences-pour-notre-ville>